

LA REDUCTION DES DECHETS



RIDUZIONE RACCOLTA - DÉCHETS DE DEMAIN
Programme de coopération transfrontalière
Interreg IV A ALCOTRA



Octobre 2011

LE COMPOSTAGE DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS DANS LES COLLECTIVITÉS :

Des solutions locales pour une véritable
démarche de territoire!

introduction

La valorisation des biodéchets alimentaires : une nécessité, des initiatives de plus en plus nombreuses.

Face aux engagements du Grenelle et à la nécessité de répondre aux enjeux environnementaux, les collectivités doivent s'organiser pour assurer une réduction importante de leurs déchets, dont les biodéchets qui représentent près d'un tiers de la poubelle des ménages. A la frontière entre prévention et valorisation, le compostage de proximité offre des solutions locales adaptées aux différentes échelles. Les initiatives pilotes se multiplient dans les collectivités des Alpes du Sud.

S'inspirer des expériences pour s'engager

Vous êtes un élu, un agent de collectivité, ce livret pratique, inspiré d'expériences concrètes, vous présente les enjeux et les avantages du compostage micro-collectif. Nous nous intéresserons ici aux démarches de compostage micro-collectif, complémentaires au compostage domestique que vous avez peut-être déjà développé. Ces deux formes de compostage constituent le compostage de proximité.



Ces démarches ne se limitent pas aux collectivités compétentes pour la gestion des déchets. Les autres collectivités pourront également agir auprès des administrés (sensibiliser, montrer l'exemple dans les bâtiments et services - écoles, espaces verts, ..., participation au montage de projets sur la commune).

Ce livret a été élaboré par l'association Gesper suite à la mise en place de projets pilotes de compostage micro-collectifs en partenariat avec les collectivités du Pays Sisteronais-Buëch et le Sydevom.

SOMMAIRE

- **QU'EST-CE-QUE LE COMPOSTAGE DE PROXIMITE ?**
- **LA PREVENTION DES DÉCHETS**
- **DES ENJEUX ET BÉNÉFICES POUR TOUS**
- **COMMENT INITIER UNE DEMARCHE?**
- **UNE SOLUTION POUR CHAQUE CONTEXTE**
- **QUELQUES EXEMPLES D'OPERATIONS**
 - Compostage de quartier et jardins partagés :
le site du Pigeonnier-Barbejas (Digne-les-Bains)
 - Compostage sur mini-plateforme (Vendée)
 - Compostage de village à St Geniez (Alpes de Haute-Provence)
- **RESSOURCES UTILES**

QU'EST-CE-QUE LE COMPOSTAGE DE PROXIMITÉ ?

Le compostage des biodéchets

Les **biodéchets** (ou **déchets organiques/fermentescibles**) sont les déchets biodégradables des **ménages, et des gros producteurs: commerces, restaurants, cantines scolaires, espaces verts, activités agricoles et agro-alimentaires, etc.** Ils comprennent les **déchets alimentaires, les déchets verts, les papiers et cartons.**

Pourquoi la gestion de proximité ?

Le **transfert des déchets** vers des installations de traitement éloignées engendre une **organisation lourde** et des **coûts élevés.**

Pourtant, les biodéchets sont généralement constitués de petits flux dont la valorisation peut se faire localement, en mettant en place une organisation adaptée à l'échelle concernée (domestique, quartier, village...).

Le milieu rural ou semi-rural des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes facilite ces démarches.

La prévention des biodéchets avant tout!

Le compostage en quelques mots

Le compostage est un procédé de **dégradation** des déchets organiques, en présence d'**air**, conduisant à la formation du compost. Le procédé implique un **bon mélange** de déchets azotés (déchets alimentaires, tontes...) et de déchets carbonés (branchages, etc.). Le savoir-faire de l'opérateur est essentiel pour le bon déroulement du compostage, mais à petite échelle, ce savoir-faire est à la portée de tous.

Prévenir les déchets avant qu'ils ne deviennent des déchets est la première étape à étudier avant de lancer toute démarche : limiter la production, remettre au goût du jour les pratiques de valorisation,...

LA PREVENTION DES DÉCHETS

De nombreuses solutions de prévention existent au niveau local suivant le contexte :

• **Pour les déchets alimentaires :**

- la réduction du **gaspillage*** alimentaire
- la **valorisation (alimentation animale ...)**

• **Pour les déchets verts : vers une gestion intégrée**

la couverture du sol des espaces verts : le **paillage** (paille, herbes, broyat, feuilles, écorces...), le **mulching** des tontes (laisser le gazon sur place) favorisent la fertilisation naturelle, un maintien de l'humidité, une protection contre les herbes indésirables.

Exemple : La ville de Digne broie ses déchets verts et les utilise pour couvrir le sol de ses espaces verts, permettant ainsi des économies d'arrosage et la fertilisation de la terre.

Ces techniques sont également une alternative au brûlage des déchets verts, pratique polluante à éviter.

** Par exemple, inciter les commerces aux dons : voir le Mini-Guide de Valorisation des Aliments retirés de la Vente*



Que dit la réglementation ?

La valorisation des biodéchets est un axe majeur de la politique nationale et locale de prévention des déchets (cf. **Plans et Programmes Départementaux de Prévention**).

La **loi Grenelle** vise en 2012 un objectif de recyclage des déchets ménagers et assimilés de 35 % et de 45 % en 2015 : cela ne peut être atteint que par la valorisation d'une partie importante des bio déchets.

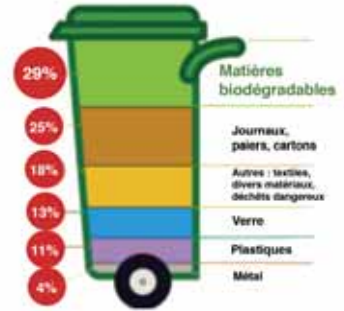
Sachez également que dans le cadre du principe de responsabilité du producteur, la loi Grenelle rend **obligatoire à partir de 2012** pour les "gros producteurs" de déchets la **valorisation des biodéchets**.

DES ENJEUX ET DES BÉNÉFICES POUR TOUS

Quelques chiffres :

Les bio déchets (de cuisine et d'espaces verts) représentent environ **1/3 des déchets collectés par les collectivités, soit 100 kg/hab./an pour les particuliers.**

Le compostage domestique est pratiqué par environ 8000 foyers dans le 04. Le compostage micro-collectif est encore peu développé mais les initiatives se multiplient.



Les avantages du compostage de proximité :

Gestion et coûts pour la collectivité :

- Réduit les contraintes de transports et de traitement
- Limite les coûts

Social :

- Crée du lien social
- Favorise les dynamiques locales
- Responsabilise les citoyens
- Action pédagogique

Environnement :

- Sensibilisation & éducation à l'environnement
- Lutte contre la pollution des sols & eaux en encourageant l'usage du compost en alternative aux engrais de synthèse.

Compostage
de proximité :
des bénéfices
pour tous

Image :

Exemplarité de la collectivité
qui mène des actions volontaires

Economie :

- Crée de l'activité non-délocalisable :
- services de proximité,
 - insertion professionnelle,
 - partenariats avec les agriculteurs

COMMENT INITIER UNE DEMARCHE ?

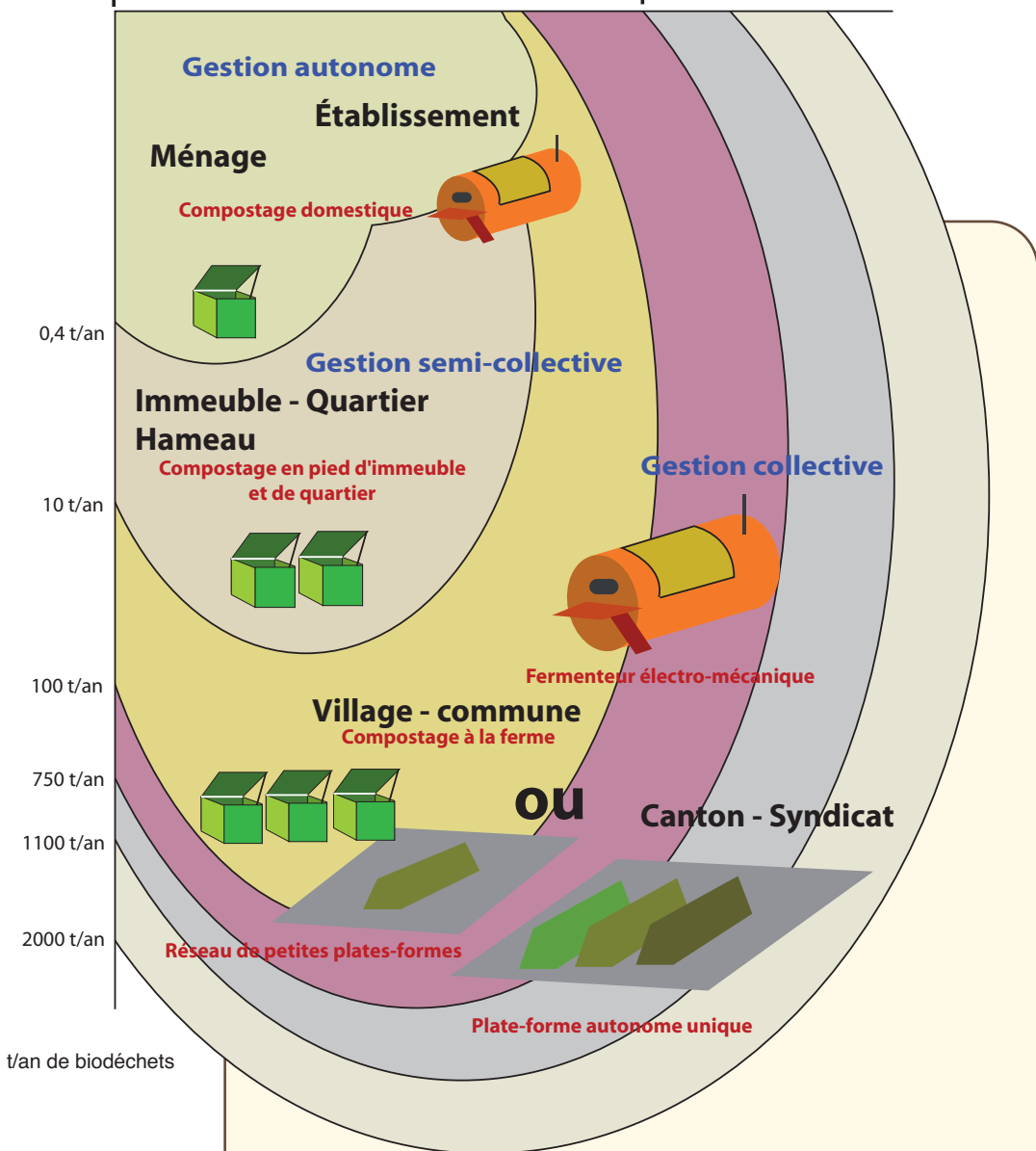
	Etapes clés en quelques mots	Conditions de faisabilité et de réussite
1	Diagnostic : Gisement et gestion des biodéchets produits sur la collectivité	- Concertation avec les acteurs locaux concernés - Adhésion des usagers
2	Définition du projet : - Secteurs concernés, - Organisation, - Aménagements, équipements, - Montage financier, prestataires	- Aménagement adaptés et intégrés au site - Moyens humains nécessaires pour la gestion du dispositif
3	Mise en œuvre : Formation de personne, Installation, lancement	
4	Suivi et évaluation	Accompagnement et suivi, garantissant le fonctionnement dans la durée

Conseil malin

Pensez à sensibiliser les gros producteurs de déchets sur votre territoire (commerces, restaurants, établissements hospitaliers, etc.) et à les mobiliser sur des démarches de compostage de proximité. Un livret sur le compostage autonome dans les restaurants scolaires est édité en complément du livret présent.

Une solution pour chaque contexte

Compostage de proximité





Gestion Des biodéchets	Proximité			Centralisé
	Autonome	Semi-collective	Collective	Collective
Collecte	Producteur	Producteur	Producteur	Producteur
Transfert	/	/	/	Collectivité
Traitement	Producteur	Association Collectif Collectivité	Collectivité	Collectivité
Échelles d'application	Domestique, en Etablissement.	Quartier, pied d'immeubles	Compostage de village	Compostage centralisé

Combien ça coûte ?

Population ciblée	Investissement	Fonctionnement
30 -100 pers.	Bacs de compostage, signalétique, aménagement paysager : Coût 2000 - 4000 € TTC	1 préposé, 1 à 2h/semaine : Coût 750 - 1500€/an
100 - 300 pers.	Bacs de compostage ou mini-plateforme, signalétique, aménagement paysager Coût 5000 -12000 € TTC	1 préposé ou prestations locales, 2 à 4h/semaine Coût 1500 - 3000€/an

Faire évoluer les modes de financement de la gestion des déchets

Cette démarche doit poser la question d'une évolution de la tarification. Dans la plupart des cas, la tarification classique (taxe ordures ménagères, redevance) ne permet pas à l'utilisateur de payer le service en fonction de sa production des déchets. La tarification incitative permet une réduction du coût pour les usagers qui valorisent leurs déchets.

Les aides financières existantes :

- L'ADEME peut subventionner :
 - l'accompagnement des maîtres d'ouvrage (études de faisabilité...)
 - l'investissement des équipements (composteurs, broyeurs...).
- Vous pouvez également solliciter le partenariat du Conseil Général et du Conseil Régional.

Au-delà des soutiens financiers et des contraintes réglementaires, ces initiatives sont fondées sur l'action volontaire des divers acteurs impliqués.

Compostage de quartier et jardins partagés : le site du Pigeonnier-Barbejas (Digne-les-Bains)

Du compostage et des jardins pour animer notre quartier

Le site : ensemble HLM des années 1960,
260 logements, 600 habitants

Producteurs de biodéchets :
ménages, écoles du quartier, magasins

A l'initiative des associations GESPER et A Fleur de Pierre, un projet associant des jardins solidaires au pied des immeubles et une plateforme de compostage des biodéchets du quartier a vu le jour depuis 2008. Grâce à la distribution de bio-seaux, à l'animation autour de l'initiative et à la fête annuelle des jardins, le projet a obtenu une reconnaissance importante auprès des acteurs locaux et au-delà.



L'habitant apporte ses déchets triés dans le bio-seau à l'un des 5 points de collectes. L'association A Fleur de Pierre transfère les déchets des points de collecte à la plateforme de compostage où ils sont mélangés avec du broyat récupéré gratuitement auprès d'entreprises locales. Le compost est distribué 2 fois/an aux habitants pour les jardins.

Acteurs et partenaires

GESPER, A Fleur de Pierre, Ville de Digne, Habitations de Haute Provence, SYDEVOM, Communauté de communes des 3 Vallées, Conseil Général du 04, Conseil Régional PACA, ADEME PACA, Pays dignois.

Bilan

Près de la moitié des résidents adhèrent au dispositif.

9 t/an de déchets de cuisine compostés, soit 25 kg/hab./an + 3t de déchets verts :
3 t/an de compost produit.

Cette opération a permis d'amorcer une démarche transposable sur d'autres sites du territoire.

COMPOSTAGE SUR MINI PLATE-FORME (VENDÉE)

L'opération en quelques mots

Le site : quartier de 500 foyers.

Depuis 2002, une forte implication des habitants a rendu possible la mise en place du compostage de quartier sur mini-plateforme, encadrée par un maître-composteur.

Les habitants apportent leurs déchets triés dans les bio-seaux et les déposent sur l'andain en les mélangeant avec du broyat. Le maître composteur contrôle les apports et assure le bon fonctionnement du dispositif. Un prestataire agricole broie les déchets verts et retourne l'andain tous les mois. Le compost est distribué 2 fois/an aux habitants.



Acteurs et partenaires

Syndicat Mixte Montaigu-Rocheservière, commune de St Philbert de Bouaine, ADEME, Fédération des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole - CUMA, Valdefis (filiale des CUMA), CG et Chambre d'Agriculture de Vendée.

Bilan

Près de la moitié des résidents participent à l'opération.

1 t/sem. de déchets de cuisine (soit 50 t/an et 75 kg/hab./an) compostés avec une même quantité de déchets verts, soit au total une centaine de t/an.

Principaux bénéfices : économie sur la gestion des déchets (y compris déchets verts en déchèterie), compost gratuit, image de la collectivité.

COMPOSTAGE DE VILLAGE À ST GENIEZ (04)

L'opération en quelques mots

Le site : centre du village d'environ 40 habitants.

En 2011, la commune de St Geniez, non compétente en matière de déchets, a créé un verger communal et a impulsé la mise en place du compostage de village au pied du verger.



Les foyers volontaires sont équipés de bio-seaux, qui stockent les déchets de cuisine triés.

Les habitants transportent ces déchets au point de collecte près de la mairie.

L'employé communal achemine les déchets (de cuisine et de jardin) et conduit le compostage en bacs.

Localisation du dispositif et vue de l'installation en cours de réalisation

Acteurs et partenaires

Pays Sisteronais-Büech, SMITOM du Sisteronais, SYDEVOM, Conseil Général du 04, Conseil Régional de PACA, ADEME PACA, Mairie de St Geniez, GESPER.

RESSOURCES UTILES

- Micro-compostage collectif des biodéchets en bacs - recueil de recommandations de mise en œuvre (GESPER, 2006).
- La gestion des déchets dans les établissements scolaires - mettre en œuvre un projet de prévention et compostage autonome des déchets alimentaires (GESPER, 2009).
- Le lombricompostage domestique et micro-collectif - aperçu des solutions techniques et des applications à l'usage des collectivités, des prescripteurs, des fournisseurs de matériel (GESPER, 2010).
- Compostage collectif - découvrir, comprendre et pratiquer (SYDOM du Jura, 2010, http://www.letri.com/images/sydom/compostage/guide_compostage_collectif_BD.pdf)
- Le compostage de proximité en Provence-Alpes-Côte d'Azur (GERES, 2002, <http://www.ademe.fr/paca/Pdf/18-CompostProx-guide-Geres.pdf>)



Des contacts pour passer à l'action

- SYDEVOM 04 (Syndicat Départemental d'Élimination et de Valorisation des Ordures Ménagères). Tél : 04 92 36 08 52
- Conseil Général du 04 - Service Environnement. Tél : 04 92 30 08 30
- ADEME Délégation Régionale. Tél : 04 91 32 84 44
- Conseil Régional - Service de l'énergie, du climat et de l'air. Tél : 04 88 73 69 60

L'association GESPER peut vous accompagner sur votre projet, par exemple:

- organiser une réunion d'information,
- mobiliser les acteurs concernés (internes et externes) pour définir le projet,
- former et accompagner à la mise en œuvre du projet,
- installer les équipements et former les agents à la conduite du compostage,
- développer un projet complémentaire de jardins solidaires avec espace de valorisation du compost produit sur place, avec l'association A Fleur de Pierre, etc.

Pour plus de renseignements : 04 92 34 33 54 / www.gesper.eu

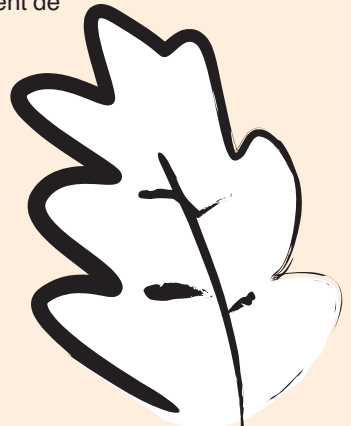
L'association GESPER

L'objet de l'association GESPER [GESTion de Proximité de l'Environnement en Région] est de promouvoir et d'aider au développement de pratiques plus respectueuses de l'environnement et plus solidaires. Elle intervient dans le secteur de l'Ecogestion (déchets, eau, énergie, mobilité), dans lequel elle favorise la mise en place de solutions de proximité.

Depuis 2001, elle s'appuie sur les installations de son centre d'accueil sur le compostage de proximité, implanté à Digneles-Bains (04), pour développer des actions, d'information, de formation au compostage domestique et autonome, et pour proposer ses compétences d'expertise de dispositifs et d'accompagnement de projet.

N'hésitez pas à nous contacter et à visiter notre site internet pour plus d'information.


Eco-gestion Déchets - Eau - Énergie
www.gesper.eu



COMPOSTAGE DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS DANS LES COLLECTIVITÉS :

Des solutions locales pour une véritable démarche de territoire!

L'essentiel de ce qu'il faut savoir sur le compostage de proximité au sein des collectivités : Quels enjeux ? Quelles sont les solutions existantes ? Comment initier une démarche ? Des illustrations d'opérations pilotes.

Rédaction : GESPER
Tirage : 400 exemplaires
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2012

Conception : www.gaya-com.com
Illustration de couverture : Achab Piemonte
Photos : GESPER

